

Le présent document compte 9 pages

LA CORPORATION DE LA VILLE DE HEARST

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil tenue le 21 avril 2015 à 18h00 en la salle du Conseil de l'Hôtel de ville, située au 925, rue Alexandra, Hearst, Ontario.

Présents:	Maire	Roger Sigouin
	Conseiller	André Rhéaume
	Conseiller	Daniel Lemaire
	Conseiller	Conrad Morin
	Conseiller	Gérard Proulx
	Conseiller	Claude Gagnon
	Conseiller	Raymond Vermette

Personnel:	AEC	Monique Lafrance
	Greffier	Janine Lecours

1. OUVERTURE

Résolution no. 154-15

Proposée par: Conseiller Raymond Vermette

Appuyée par: Conseiller Daniel Lemaire

QU'IL SOIT RÉSOLU que cette réunion ordinaire du Conseil soit maintenant ouverte à 18h00.

ADOPTÉE

2. PRIÈRE D'OUVERTURE

Le Maire récita la prière d'ouverture.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution no. 155-15

Proposée par: Conseiller Conrad Morin

Appuyée par: Conseiller Gérard Proulx

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil interrompe les règles de procédure pour ajouter à l'ordre du jour les sujets suivants :

- a) Désignation d'un officier d'ordonnance étudiant - Travaux publics 11. a) iii);
- b) Demande d'appui contre campagne de Greenpeace visant Rite Aid – Politiques 11. e) iv);
- c) Événement Place aux jeunes – Séjour exploratoire les 8 et 9 mai 2015 – Politiques 11. e) v).

ADOPTÉE

4. INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Aucun

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES DU CONSEIL

Résolution no. 156-15

Proposée par: Conseiller André Rhéaume
Appuyée par: Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal no. 35-15, étant un arrêté municipal pour approuver le procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil tenue le 31 mars 2015 et de la réunion extraordinaire tenue le 7 avril 2015.

ADOPTÉE

6. AUDIENCE ET RÉUNION PUBLIQUE

Aucune

7. DÉLÉGATIONS ET PRÉSENTATIONS

Sylvie Fontaine, directrice générale de la Corporation de développement économique

sujet : rapport d'activités de la corporation

Mme Fontaine fit un rapport des activités de la corporation (une copie du rapport est en annexe).

Julie Culverhouse, directrice du développement d'entreprises, Agence ontarienne des eaux

Sujet : présentation sur les responsabilités relatives à l'eau potable

Mme Culverhouse expliqua que le but de cette courte présentation était d'informer les membres du Conseil sur leur responsabilité concernant l'eau potable de la Ville de Hearst.

Mme Culverhouse débuta en mentionnant que l'Agence ontarienne des eaux (OCWA) est le plus grand exploitant au Canada, a cinq équipes d'intervention pour les cas d'urgence, est une agence à but non-lucratif et ne reçoit aucun financement de la Province. Le rôle d'OCWA est de s'assurer que tout est exploité conformément aux règlements provinciaux.

Elle poursuivit en présentant l'équipe de Hearst qui dessert le territoire jusqu'à Val Rita et souligna que tous les employés étaient des employés de services essentiels, ce qui signifie qu'en cas de grève, le service de Hearst ne serait pas affecté.

Elle rapporta que deux-tiers des 200 clients municipaux ont une évaluation de 100% sur la qualité de l'eau et Hearst est à 93.16%.

Mme Culverhouse expliqua qu'en tant que propriétaire de système d'eau potable, la Municipalité, et donc les membres du Conseil, est responsable de l'exploitation. Les membres du Conseil doivent s'assurer qu'ils sont tenus à jour du système d'eau en :

- lisant les rapports d'eau;
- adoptant les rapports annuels; et
- entendant des présentations de leur exploitant sur les activités courantes.

La Municipalité doit faire preuve de diligence sur le fonctionnement du système d'eau. Cette diligence est atteinte en ayant un contrat avec un exploitant, en ayant une licence pour le service d'eau et en adoptant un plan financier. Du côté administratif, la Municipalité doit approuver les rapports annuels, participer dans l'exploitation du système d'eau, être informée et prendre des décisions.

Finalement, Mme Culverhouse énuméra des suggestions de ce qui peut être fait pour atteindre les exigences de conformité de la Province :

- connaître la loi (Loi de 2002 sur la salubrité de l'eau potable);
- visiter et s'instruire sur la station de production d'eau potable;
- connaître les responsabilités;
- connaître le guide destiné aux membres de conseil (Prendre soin de votre eau potable);
- connaître le rôle de chaque membre du Conseil et des employés (qui fait quoi);
- connaître les procédures (préparation aux urgences)
- être informé;
- poser des questions;
- obtenir des réponses.

Le maire remercia Mme Culverhouse pour sa présentation et l'informa qu'une visite de la station de production d'eau potable sera organisée sous peu.

8. CORRESPONDANCE ET COMMUNICATIONS

Résolution no. 157-15

Proposée par: Conseiller Claude Gagnon
Appuyée par: Conseiller Daniel Lemaire

QU'IL SOIT RÉSOLU de classer la liste de correspondance présentée à la réunion ordinaire du Conseil tenue le 21 avril 2015.

ADOPTÉE

9. RAPPORTS ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS ET COMMISSIONS

Résolution no. 158-15

Proposée par: Conseiller André Rhéaume
Appuyée par: Conseiller Daniel Lemaire

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil prenne note des rapports et procès-verbaux des réunions :

- du Comité du centre de garde daté du 4 février 2015;
- du Conseil d'administration de l'Hôpital Notre-Dame daté du 12 mars 2015;
- du Bureau de santé du Porcupine daté du 23 janvier 2015;
- du Conseil d'administration des services sociaux du district de Cochrane daté du 19 février 2015;
- du Comité sur les soins de longue durée daté du 2 avril 2015;
- du Comité sur le tourisme sportif daté du 14 avril 2015.

ADOPTÉE

10. RAPPORT DE L'ADMINISTRATEUR EN CHEF

L'administrateur en chef fit un résumé des diverses tâches accomplies depuis la dernière rencontre. Une copie du rapport est en annexe.

11. FONCTIONS DU CONSEIL

a) Rapport du groupe de travail des travaux publics

i) **Rapport 2014 d'OCWA de la lagune de traitement des eaux usées de Hearst**

Résolution no. 159-15

Proposée par: Conseiller Gérard Proulx
Appuyée par: Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU d'approuver le Rapport de gestion annuel 2014 pour la lagune de traitement des eaux usées de Hearst préparé par l'Agence ontarienne des eaux.

ADOPTÉE

ii) **Rapport 2014 d'OCWA de la lagune de traitement des eaux usées du Cécile Trailer Park**

Résolution no. 160-15

Proposée par: Conseiller Gérard Proulx
Appuyée par: Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU d'approuver le Rapport de gestion annuel 2014 pour la lagune de traitement des eaux usées du Cécile Trailer Park préparé par l'Agence ontarienne des eaux.

ADOPTÉE

iii) **Rapport 2013-14 de True Grit de la qualité de l'eau au site d'enfouissement des déchets**

Résolution no. 161-15

Proposée par: Conseiller Gérard Proulx
Appuyée par: Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU d'accepter le rapport de 2013-2014 pour la qualité de l'eau au site d'enfouissement des déchets de la Ville de Hearst, tel que préparé par True Grit Consulting.

ADOPTÉE

iv) **Désignation de stationnement pour handicapés à l'aéroport et à la bibliothèque publique**

Résolution no. 162-15

Proposée par: Conseiller Gérard Proulx
Appuyée par: Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter par la présente l'arrêté municipal No. 36-15, étant un arrêté pour modifier l'Annexe B-1 du Règlement sur la circulation No. 17-81 afin d'annuler des espaces de stationnement pour handicapés sur la rue Prince et la rue George et l'espace de stationnement désigné pour la fourgonnette médicale de Constance Lake sur la rue 9e et pour désigner deux nouveaux espaces de stationnement pour handicapés, un à l'aéroport municipal René Fontaine et l'autre dans le stationnement arrière de la Bibliothèque publique de Hearst.

ADOPTÉE

v) *Approbation du rapport du groupe de travail des travaux publics*

Résolution no. 163-15

Proposée par: Conseiller Gérard Proulx
Appuyée par: Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter le rapport du groupe de travail des travaux publics daté du 16 avril 2015 et d'enlever les sujets 1, 4 et 6 des travaux en cours.

ADOPTÉE

vi) *Désignation de Kayla Laurin Officier aux arrêtés municipaux étudiant*

Résolution no. 164-15

Proposée par: Conseiller Gérard Proulx
Appuyée par: Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal No. 37-15, étant un arrêté municipal désignant Kayla Laurin au poste d'Officier aux arrêtés municipaux étudiant pour la période débutant le 4 mai 2015 et se terminant le 15 août 2015.

ADOPTÉE

b) Rapport du groupe de travail d'aménagement

i) *Demande de modification de zonage pour permettre la vente au détail au 715, rue Prince*

Résolution no. 165-15

Proposée par: Conseiller Daniel Lemaire
Appuyée par: Conseiller Conrad Morin

CONSIDÉRANT QUE Renée Charette Daigle au nom de Jonathan Daigle a demandé qu'une modification soit apportée à l'arrêté municipal no. 65-04, étant le règlement de zonage de Hearst, afin de permettre l'exploitation d'un magasin de vente au détail de savons naturels et artisanaux dans le logement situé au 715, rue Prince, dans un quartier résidentiel urbain et une zone résidentielle de 3e densité (R3), et

CONSIDÉRANT QUE les politiques de développement de la section 6.5.3.1 du Plan officiel de la zone d'aménagement de Hearst précisent que l'utilisation prédominante des terrains au sein de tels districts est pour une variété de types de logements, ainsi que des utilisations accessoires tels que les églises, les écoles et les dépanneurs de quartier, qui complètent et servent les besoins de la zone résidentielle au jour le jour, et

CONSIDÉRANT qu'il est dans le meilleur intérêt de la communauté d'appuyer et soutenir le Centre-Ville Hearst Downtown comme le focus principal pour le commerce, les services personnels et le commerce de détail dans la ville de Hearst,

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil rejette par la présente la demande de Renée Charette Daigle au nom de Jonathan Daigle de modifier le règlement de zonage à l'effet ci-dessus, étant donné que l'exploitation d'un commerce de détail dans cette zone résidentielle serait contraire aux politiques d'aménagement établies.

CONTRE :

Conseiller Rhéaume
Conseiller Morin
Conseiller Proulx
Conseiller Gagnon
Conseiller Vermette

REJETÉE

Résolution no. 166-15

Proposée par: Conseiller André Rhéaume
Appuyée par: Conseiller Raymond Vermette

CONSIDÉRANT QUE Renée Charette Daigle au nom de Jonathan Daigle a demandé qu'une modification soit apportée à l'arrêté municipal no. 65-04, étant le règlement de zonage de Hearst, afin de permettre l'exploitation d'un magasin de vente au détail de savons naturels et artisanaux dans le logement situé au 715, rue Prince, dans un quartier résidentiel urbain et une zone résidentielle de 3e densité (R3),
QU'IL SOIT RÉSOLU d'autoriser et diriger la Directrice de l'aménagement à donner un avis public d'une proposition d'amendement au Règlement de zonage de Hearst No. 65-04, afin de permettre l'exploitation d'un magasin de vente au détail de savons naturels et artisanaux dans le logement situé au 715, rue Prince.

CONTRE :
Conseiller Lemaire
ADOPTÉE

c) Rapport du groupe de travail des parcs et loisirs

Aucun

d) Rapport du groupe de travail de finances

i) *Projet de lumières de rues LED Streetlight*

Résolution no. 167-15

Proposée par: Conseiller André Rhéaume
Appuyée par: Conseiller Gérard Proulx

CONSIDÉRANT que l'incitatif de 108,112 \$ de l'Ontario Power Authority (OPA) pour le remplacement de lampadaires dans le cadre du projet LED Streetlight ne sera disponible qu'en 2015, et
CONSIDÉRANT QU'en entreprenant le remplacement des lampadaires à DEL, la municipalité économisera d'importantes sommes d'argent avec la réduction de la consommation d'électricité,
QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil autorise l'entreprise du projet LED Streetlight en 2015, au coût total de 586 960 \$, qui sera financé du compte de surplus général et remboursé au compte de surplus général à partir des économies annuelles en raison de la conversion aux lampadaires DEL.

ADOPTÉE

ii) *Arrêté municipal établissant 1/3 de la rémunération du Conseil comme dépenses*

Résolution no. 168-15

Proposée par: Conseiller André Rhéaume
Appuyée par: Conseiller Gérard Proulx

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal No. 38-15, étant un arrêté établissant qu'un tiers de la rémunération versée aux membres élus du Conseil est jugé comme étant des dépenses afférentes à l'exercice de leurs fonctions.

ADOPTÉE

iii) Approbation du rapport de rémunération 2014 des membres du Conseil

Résolution no. 169-15

Proposée par: Conseiller André Rhéaume
Appuyée par: Conseiller Gérard Proulx

QU'IL SOIT RÉSOLU d'approuver le rapport de rémunération des membres du Conseil totalisant 101,720.09 \$ pour l'exercice 2014.

ADOPTÉE

iv) Participation au projet de jumelage Ontario/France Alliances et Affaires

Résolution no. 170-15

Proposée par: Conseiller André Rhéaume
Appuyée par: Conseiller Gérard Proulx

CONSIDÉRANT que RDÉE Ontario en partenariat avec l'Association française des municipalités de l'Ontario a lancé le projet Alliances et Affaires afin de créer des jumelages entre des municipalités francophones/bilingues de l'Ontario avec des municipalités de la France, avec pour but de partager des liens avec des municipalités françaises dans les domaines du développement économique et du commerce international, et

CONSIDÉRANT qu'il est jugé opportun de participer à ce projet, du fait que l'Accord de libre-échange Canada-Europe entrera en vigueur en 2016 et que le bilinguisme permettra d'avoir une porte d'entrée en Europe,

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil autorise la participation de la Ville de Hearst au projet de jumelage Ontario/France « Alliances et Affaires » du RDÉE et de l'AFMO, à être financé par des économies de participation aux conférences annuelles de la Fédération canadienne des municipalités et de l'Association française des municipalités 2015.

CONTRE:

Conseiller Vermette

ADOPTÉE

v) Achat de drapeaux franco-ontariens pour le tournage de la Petite séduction

Résolution no. 171-15

Proposée par: Conseiller André Rhéaume
Appuyée par: Conseiller Gérard Proulx

CONSIDÉRANT qu'il est jugé important de promouvoir la langue française des citoyens et citoyennes de Hearst lors du tournage de la Petite séduction, et
CONSIDÉRANT qu'une bonne façon de promouvoir notre langue est d'afficher le drapeau franco-ontarien,

QU'IL SOIT RÉSOLU d'approuver l'achat de 100 drapeaux franco-ontarien de 10" X 6" au coût de \$3.25 chacun, qui seront disponibles pour achat par les citoyens à la Librairie le Nord.

ADOPTÉE

vi) Don aux Enfants du Rotary

Résolution no. 172-15

Proposée par: Conseiller André Rhéaume
Appuyée par: Conseiller Gérard Proulx

QU'IL SOIT RÉSOLU d'approuver un don de 150 \$ pour la campagne 2015 des Enfants du Rotary.

ADOPTÉE

vii) Liste de chèques émis du compte général

Résolution no. 173-15

Proposée par: Conseiller André Rhéaume

Appuyée par: Conseiller Gérard Proulx

QU'IL SOIT RÉSOLU d'approuver la liste de chèques émis du compte courant soit des numéros de chèque 19095 à 19405 totalisant 1 902 160,50\$.

ADOPTÉE

viii) Approbation du rapport du groupe de travail de finances

Résolution no. 174-15

Proposée par: Conseiller André Rhéaume

Appuyée par: Conseiller Gérard Proulx

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter le rapport du groupe de travail des finances daté du 14 avril 2015.

ADOPTÉE

e) Rapport du groupe de travail de politiques

i) Appui à la résolution contre la campagne de Greenpeace

Résolution no. 175-15

Proposée par: Conseiller Conrad Morin

Appuyée par: Conseiller Raymond Vermette

CONSIDÉRANT que le secteur de produits forestiers est le plus grand secteur industriel de Hearst, et

CONSIDÉRANT que le secteur forestier de Hearst support plus de 1 000 emplois directs et indirects,

CONSIDÉRANT QUE le secteur des produits forestiers est le deuxième secteur industriel de l'Ontario qui a fait pousser un Ontario plus vert pour des générations, et

CONSIDÉRANT QUE les ressources naturelles renouvelables de l'Ontario soutiennent 200,000 emplois directs et indirects dans plus de 260 communautés, et

CONSIDÉRANT QUE toutes les exploitations forestières en Ontario sont régies par un régime de gestion des forêts de classe mondiale, la *Loi sur la durabilité des forêts de la Couronne* (CFSA) avec ses normes environnementales obligatoires et sous ce régime rigoureux, tous les produits forestiers fabriqués en Ontario doivent être durables, et

CONSIDÉRANT QUE l'objectif de la gestion durable des forêts est de maintenir ou d'améliorer la santé à long terme des écosystèmes forestiers, de sorte que les générations d'aujourd'hui et de demain peuvent profiter des avantages environnementaux, économiques et sociaux de ces écosystèmes, et

CONSIDÉRANT QU'en Ontario, moins de 0,5% de la forêt dans la région boréale est récoltée annuellement, et cela de façon durable et 44,2% de la forêt dans la forêt boréale ne peut pas être récoltée, et

CONSIDÉRANT QUE des campagnes militantes ciblant les produits forestiers provenant de la forêt boréale du Canada ont une incidence négative sur les économies locales et menacent les moyens d'existence futurs des citoyens travailleurs de l'Ontario,

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Hearst soutient l'objectif de l'Alliance de la forêt boréale du Québec d'informer Greenpeace et d'autres organisations semblables des effets négatifs de leurs actions et campagnes militantes, et

QU'IL SOIT RÉSOLU d'informer Greenpeace et d'autres organisations semblables qu'elles seront tenues responsables des conséquences de leurs campagnes qui coûtent aux entreprises forestières de l'Ontario leurs clients, leur réputation et leur viabilité ainsi que des conséquences nuisibles pour les travailleurs des entreprises forestières et de leurs familles, et

QU'IL SOIT ÉGALEMENT RÉSOLU que Greenpeace et d'autres organisations semblables cessent toutes les campagnes ciblant les consommateurs de produits forestiers renouvelables récoltés de façon durable dans la région de la forêt boréale de l'Ontario, et

QU'IL SOIT EN OUTRE RÉSOLU d'envoyer une copie de cette résolution à:

- Richard Brooks, coordonnateur de la campagne Forêt de Greenpeace Canada;
- Kathleen Wynne, Premier de l'Ontario;
- Philippe Couillard, Premier ministre du Québec;
- Ministre Mauro, ministère des Ressources naturelles et des forêts;
- Ministre Gravelle, ministère du Développement du Nord et des Mines;
- Ministre Oraziotti, ministre des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs;
- l'Association des industries forestières de l'Ontario.

ADOPTÉE

11. TRAVAUX EN COURS / RÉOLUTIONS DIFFÉRÉES

Aucun

12. HUIS-CLOS

Résolution no. 176-15

Proposée par: Conseiller Daniel Lemaire

Appuyée par: Conseiller Conrad Morin

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil se réunisse en séance fermée afin de discuter des sujets suivants :

- a) Embauche d'un opérateur de machinerie;
- b) Sélection du récipiendaire pour le Prix de la personne âgée de l'année;
- c) Rapport sur les entrevues tenues pour le poste d'administrateur en chef.

ADOPTÉE

Résolution no. 177-15

Proposée par: Conseiller Raymond Vermette

Appuyée par: Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU que la réunion ordinaire du Conseil reprenne et que le rapport confidentiel des délibérations en séance fermée soit par la présente noté pour l'information du Conseil.

ADOPTÉE

13. AVIS DE MOTION

Aucun

14. FERMETURE DE LA SÉANCE

Résolution no. 178-15

Proposée par: Conseiller André Rhéaume

Appuyée par: Conseiller Gérard Proulx

QU'IL SOIT RÉSOLU que cette réunion ordinaire du Conseil tenue le 21 avril 2015 soit maintenant levée à 21h25.

ADOPTÉE

Maire

Greffier